

## **Communication municipale n° 564/2012**

Séance du Conseil communal du 25 juin 2012

Secteur de Corsy – La Conversion

### **La création de logements à loyer abordable sur les terrains anciennement réservés à la construction de la bretelle autoroutière dite de « la Perraudettaz » implique un partenariat étroit avec les acteurs locaux, ainsi qu'une densification préalable des terrains**

Le Conseil d'Etat a annoncé au travers d'un communiqué du 24 mai 2012 que le Canton reprend la maîtrise de plus de 37'000 m<sup>2</sup> de terrains dans l'Est lausannois, anciennement propriété des Routes Nationales, pour créer du logement abordable. Le communiqué explique que ces terrains sont situés en majeure partie en zone constructible sur les communes de Belmont-sur-Lausanne et Lutry.

Par voie de presse, Monsieur le Conseiller d'Etat François Marthaler a en outre précisé que les premiers projets devraient être présentés en 2013, et que les premiers appartements pourraient être proposés à l'horizon 2017.

La création d'une centralité locale à Corsy – La Conversion est l'une des options fortes de la stratégie de développement de la Municipalité de Lutry. A cet effet, elle va lancer très prochainement une étude chargée d'évaluer les capacités de densification, de fixer les conditions d'urbanisation et de préciser les mesures de mobilité à même de diminuer l'effet de transit sur la route du Landar.

La Municipalité rappelle qu'une telle étude ne pourra être menée à bien qu'avec la pleine participation des acteurs locaux. Elle rappelle également que l'affectation actuelle des terrains concernés ne permet pas de viser une densification conforme au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), soit un minimum de 100 habitants + emplois par ha, et qu'une procédure de planification doit nécessairement être mise en œuvre au préalable.

D'autre part, en fonction de l'importance des enjeux cantonaux, régionaux et communaux d'une telle opération, les délais avancés dans la presse ne sont pas réalistes et n'intègrent pas un développement coordonné du secteur Corsy – La Conversion. Selon les prévisions actuelles, des avant-projets ne pourront être esquissés qu'à l'issue de l'étude précitée, vraisemblablement à fin 2014.

Lutry, le 4 juin 2012